

**Synthèse des échanges – 3ème webinaire des Conseils de développement
29/04/20– 10h00-11h15 | par visio-conférence**

Comment construire un véritable collectif au sein du conseil de développement ?

Principaux enjeux identifiés par les participant-es

▪ **Clarifier le positionnement du conseil de développement**

- *Etre « poil à gratter » plutôt que « poudre à canon » - Germain Bertrand, président du Conseil de développement de la métropole de Rennes*
- « Ni bureau d'études, ni décideur » : être à l'écoute et en capacité de synthétiser les besoins, attentes, idées remontées du terrain
- Clarifier les règles du jeu, préciser le rôle des membres pour ne pas créer des frustrations
- Ne pas chercher à établir du consensus en cherchant à réduire les oppositions, mais produire du collectif, du commun.

▪ **Favoriser l'engagement des membres du conseil de développement dans la durée**

« On commence à 100, on tombe très vite à 70 et on termine en fin de mandat à 30 ».

« Les amitiés se nouent bien souvent dans les groupes de travail. Les membres qui n'assistent qu'aux séances plénières ratent cette convivialité et cette implication et se découragent donc très vite parce qu'ils ne trouvent pas d'intérêt à participer au Conseil de développement »

- Organiser l'accueil des nouveaux membres tout au long du mandat.
 - ▲ *Il peut être difficile pour de nouveaux membres d'intégrer des groupes de travail dans lesquels les travaux ont déjà démarrés*
- Prévoir des temps d'acculturation pour permettre aux membres de partager des valeurs communes et avoir un même niveau de connaissance
- Informer régulièrement les membres sur l'avancement des travaux des différents groupes de travail (ex : lettre d'information)
- Impliquer les membres dans l'animation des groupes de travail et dans la rédaction des comptes rendus. Recourir à des méthodes qui donnent envie de participer, former les membres aux techniques d'animation de réunion, de débat et de prise de parole.
 - ▲ *Les conseils de développement qui n'ont pas de statut juridique propre ne peuvent pas bénéficier des dispositifs de formation réservés aux bénévoles des associations.*

Exemple : le Conseil de développement durable du Grand Nancy a travaillé au cours du précédent mandat avec le philosophe Patrick Viveret pour apprendre le "désaccord" c'est à dire l'écoute l'argumentation et désamorcer les postures

- Proposer différents niveaux d'implication :
 - o Un 1^{er} cercle regroupant un nombre restreint de membres impliqués pour piloter, coordonner les travaux, assurer un suivi, échanger avec la collectivité,...
 - o Un 2nd cercle qui permet de mobiliser les personnes de manière plus ponctuelle, en fonction des thématiques de travail
- Ouvrir les réunions du bureau / comité d'animation à tous les membres intéressés
- Evaluer la satisfaction des membres en fin de mandat, ce que la participation au conseil de développement leur a apporté, l'engagement qu'ils souhaitent poursuivre
- Les actifs devraient pouvoir bénéficier d'heures de travail à consacrer à l'investissement citoyen

▪ Assurer un partage des rôles

- Importance de la présidence du conseil de développement pour impulser une dynamique, faciliter les relations entre les membres et la collectivité

Partager les responsabilités au sein du bureau ou comité d'animation, pour notamment mieux coordonner les travaux entre les groupes projet (ou groupes de travail ou commissions)

Exemple : l'Espace citoyen (conseil de développement) du Grand Annecy fonctionne avec un bureau qui se réunit chaque mois : un président et 8 membres qui pilotent des groupes de travail et partagent la fonction de représentation.

- Mettre en place une gouvernance collégiale (co-présidence)

Exemple : Le Conseil de développement du Grand Angoulême a fonctionné avec une co-présidence à 3 (une femme et 2 hommes) au cours du mandat qui s'achève.

- Rôle de l'équipe d'appui / chargé-e de mission / directeur-riche du conseil de développement pour faciliter les relations avec les services et les élus, être attentif au droit de suite, à l'articulation avec les autres acteurs de la participation citoyenne, accompagner les travaux,..

Assurer la transmission entre anciens et nouveaux membres

- Privilégier un renouvellement partiel du conseil de développement pour favoriser la transmission entre anciens et nouveaux membres
- Conserver la mémoire du conseil de développement (témoignages, vidéos,...) et transmettre ces éléments aux nouveaux membres (apports du conseil de développement, points de vigilance,...)